

CONVOCAATION

Séance du conseil communal du 27 mars 2025 à 14:30 heures

Conformément aux articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal de la commune de Bous-Waldbredimus est invité à se réunir en date du 27 mars 2025 à 14:30 heures à la mairie de Bous ceci afin de délibérer sur les objets suivants :

En séance à huis clos

1. Nominations d'employés communaux – groupe d'indemnité B1 – sous-groupe éducatif et psycho-social
2. Nomination d'un employé communal – groupe d'indemnité C1 – sous-groupe éducatif et psycho-social
3. Nomination d'un employé communal – groupe d'indemnité D2 – sous-groupe éducatif et psycho social
4. Démissions d'employés communaux – sous-groupe éducatif et psycho-social

En séance publique :

5. Approbation du compte-rendu de la séance du 27 février 2025
6. Approbation des plans et devis pour l'installation d'une cuisine de production et d'un bloc sanitaire dans la Maison Molter à Bous
7. Droit de préemption
8. Approbation des taux multiplicateurs en matière d'impôts commercial et d'impôts foncier pour l'année 2026
9. Fixation des conditions d'engagements d'étudiants pour l'année 2025
10. Fixation des rémunérations des étudiants pour l'année 2025
11. Allocation de subsides aux associations locales pour l'année 2024
12. Approbation d'un nouveau règlement communal en matière de cimetière et d'inhumation
13. Approbation de la convention de fonctionnement et de financement de la Maison Relais de Bous pour l'année 2025
14. Approbation de mise-à-disposition d'une concession temporaire pour une case colombarie
15. Informations concernant la recherche d'un entrepôt pour le matériel de l'association agricole « Lokalveräin Waldbredimus »
16. Approbation de titre de recettes
17. Informations du collège échevinal et questions des conseillers

Ainsi fait à Bous le 19 mars 2025

Le Président:



Le Secrétaire :

